60% des Français ne veulent pas sanctionner les militaires qui signent des tribunes ou des pétitions

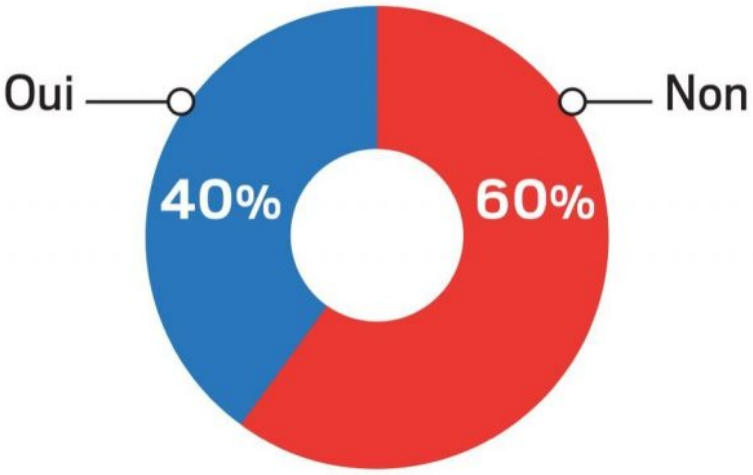
13/05/2021 à 13h52



Les deux récentes tribunes signées par des militaires – soldats comme officiers – ont suscité le trouble dans l'opinion publique et fait l'objet d'un débat passionné au sein du personnel politique. Dans ce contexte, se posait la question de la légitimité accordée dans l'opinion à des soldats ou officiers du rang prenant position dans le débat public. La réponse des Français est claire et nette. En dépit du devoir de réserve inhérent à tout soldat, une large majorité de Français (60%) se prononce contre le fait de sanctionner des membres de l'armée française qui signeraient des tribunes ou des pétitions.

A l'inverse, quatre Français sur dix s'inscrivant davantage dans la vision traditionnelle de l'armée comme "Grande Muette" et appellent de leurs voeux des sanctions face à de tels comportements de la part de soldats ou d'officiers.

Vous personnellement êtes-vous favorable à ce que les sodats ou officiers de l'Armée française signant des tribunes ou des pétitions fassent l'objet de sanctions ?



Le JDD